Missions données par le CNOSF

1 – Formation - Emploi

Formation

organisme de formation certifié

Certification QUALIOPI
CPS RNCQ 0054
Portée disponible sur www.icert.fr

Organisme de formation déclaré depuis 2009
Certification faC (Facilitateur d'acquisition de Compétences) obtenue en 2017
Décret qualité n° 2015-790 du 30 juin 2015,
Le CDOS du Var est inscrit auprès d'I.CERT dans un processus de certification
(reconnu par la COFRAC),
et validé annuellement après un audit.

Suivi des élus : J-Paul Péron – C. Oueslati
Conseiller technique : Jérôme Rézé

Enquête de satisfaction 2019 pour l'activité de l'organisme de formation du CDOS portant sur 657 stagiaires :

Satisfaction générale : 17.8/20 (N-1 : 16.5/20)

- ✓ Indication d'accès pour trouver la MDS : 18.2/20 (N-1 : 17.7/20)
- ✓ Qualité de l'accueil à la MDS : 17.5/20 (N-1 : 16.8/20)
- ✓ Qualité de la collation d'accueil durant le stage : 16.7/20 (N-1 : 15.2/20)
- ✓ Salle de formation adaptée : 17.8/20 (N-1 : 16.9/20)
- ✓ La formation a répondu aux besoins du stagiaire : 17.6/20 (N-1 : 16.8/20)
- ✓ La formation est adaptée au niveau du stagiaire : 17.2/20 (N-1 : 16.7/20)
- ✓ Rythme de travail adapté : 17.8/20 (N-1 : 17/20)
- ✓ Qualité des formateurs : 18.4/20 (N-1 : 17.9/20)
- ✓ Echanges entre stagiaires enrichissants : 18.1/20 (N-1 : 17.5/20)

Les règles administratives concernant les organismes de formation sont de plus en plus contraignantes et seront uniformisées et obligatoires pour 2021, avec des contrôles importants (1 audit annuel pour conserver l'agrément).

Missions données par le CNOSF

1 – Formation - Emploi

La certification faC obtenue, permet, pour nos adhérents, financeurs et partenaires :

- D'attester que notre organisme de formation est en règle avec les exigences du décret qualité n° 2015-790 de juin 2015, et répond notamment aux besoins du public,
- De gagner en notoriété et de faire reconnaître la qualité de notre offre de formation,
- De sécuriser la prise en charge des coûts.

La formation constitue en effet un levier important d'évolution et nécessite le suivi de tout changement, l'adaptation aux besoins du terrain et aux évolutions de l'environnement juridique, politique, administratif, technique…afin d'y préparer les dirigeants associatifs sportifs dont la grande majorité sont des bénévoles.
Parallèlement, le développement du sport, passe aussi par des actions de professionnalisation des acteurs.

2019 en chiffres

657 stagiaires (413 hommes et 244 femmes) soit +24.6% par rapport à 2018

8965 heures stagiaires

75 formations organisées (61 en 2018).

117 journées de formations dispensées

Note moyenne satisfaction stagiaires : 4.45/5

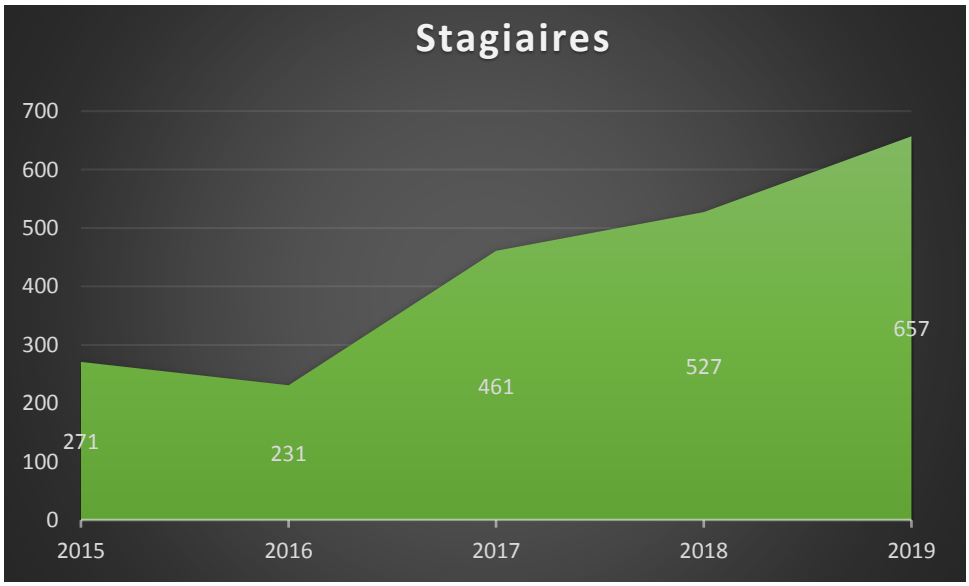

Missions données par le CNOSF

1 – Formation - Emploi

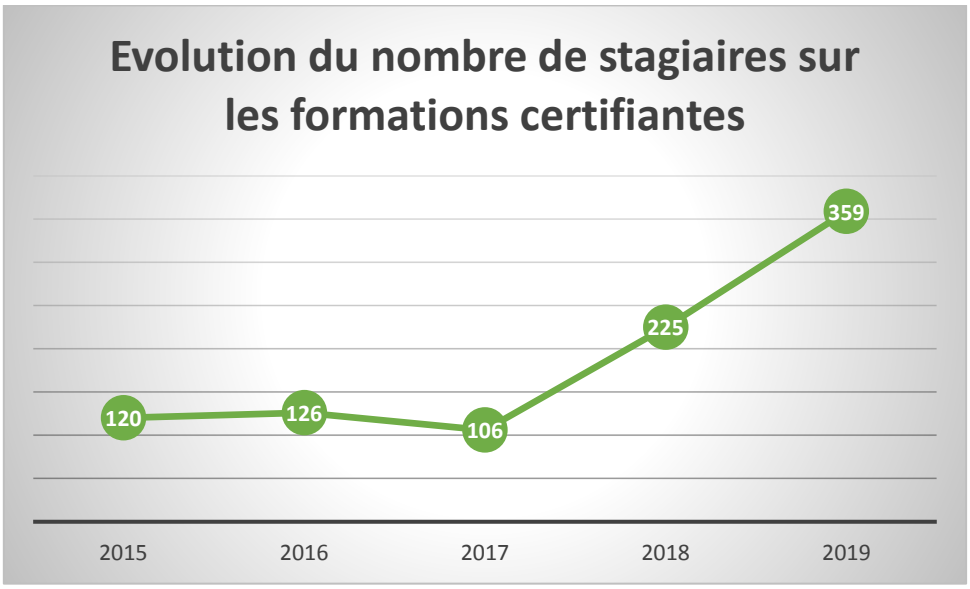

Formation des dirigeants

Organisation de la vie associative :

- Organisation et administration de l'association
- Les responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole
- Le projet associatif
- Cadre juridique des sports de nature

Questions financières :

- Elaboration de budget et suivi comptable de l'association
- Développement des ressources de l'association
- Rédaction des dossiers de demandes de subventions

Communication :

- Connaissance des réseaux sociaux
- Création d'un site internet sur Wordpress (débutant et confirmé)
- Création d'affiches avec un logiciel gratuit
- Utilisation du logiciel Photoshop (débutant et confirmé)
- Réalisation de montages vidéo avec un logiciel gratuit
- Politique de communication de l'association

Missions données par le CNOSF

1 – Formation - Emploi

Sport santé :

- 5 modules de formations Sport & Santé 1er niveau concernant l'accueil dans les clubs de patients souffrant de diabète, obésité, troubles cardiovasculaires, maladies respiratoires, Parkinson/Alzheimer.

Formations certifiantes ou qualifiantes

- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et recyclage PSC 1 en partenariat.
- Brevet de Surveillant de baignade (Partenariat CD FFSS83) : 1 session de 22 stagiaires (+31%). 100% de réussite à l'examen
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (Partenariat FNMNS 83) : 1 session de 21 stagiaires. (+133%). 65% de réussite aux examens Préfectoraux.
- CQP ALS Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (Partenariat CR Sport pour Tous) : 1 session de 8 stagiaires sur Draguignan.

Formations « à la carte »

Plusieurs modules, pour répondre à des demandes diverses, ont été organisés spécialement pour les bénévoles et/ou salariés d'un club, d'un comité ou d'une commune :

- Ville de Toulon.
- Comité du Var de Cyclotourisme (sur Correns, La Londe, La Farlède, Bandol et Sanary).
- La Valette Handball.
- Volley-ball Ste Maxime.
- Randonneurs Sanaryens.
- Jeunesse Info Service La Crau.
- Ligue PACA Handball.
- Club Dynamic Beaussettan.

Missions données par le CNOSF

1 – Formation - Emploi

PERSPECTIVES 2020

(cf. diffusion livret de formation)

- **Poursuite des formations de dirigeants bénévoles, avec adaptation aux territoires :**

- Module : Préparation mentale – niveau 1

- Modules Bureautiques : Les incontournables de Word, Excel et Powerpoint

- Module sur le référencement des sites internet (SEO)

- Module sur l'élaboration des missions de services civiques

- Module sur l'analyse financière de l'association

- Intégration du plan d'action du CROS Sud pour la formation de ces dirigeants.

- **Formations professionnalisantes**

- Mise en place de 3 sessions de CQP ALS (Partenariat Comité Régional Sport pour tous) :

  - Deux sessions option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (Toulon en janvier 2020 et Draguignan en septembre 2020)
  - Une session option Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO) sur le département

- Deux sessions de diplôme Sauveteur-Surveillant Aquatique – option zone Littorale

- Deux sessions de BNSSA avec la FNMNS (Toulon en avril et Sainte-Maxime en octobre)

- Deux sessions du Brevet de Surveillant de Baignade avec la FFSS (La Croix Valmer en avril et Toulon en juin)

- Formation PSE 2 (cf. réforme du BNSSA)